



**CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À LOS ANGELES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE MARIAGE

Enregistrement d'un mariage célébré aux États-Unis
dans la zone de compétence du consulat général de France à Los Angeles
sur les registres de l'état civil consulaire français

La demande doit être adressée, par courrier uniquement, à :

Consulat général de France
Pôle état civil – nationalité
10390 Santa Monica Blvd, suite 410
Los Angeles, CA 90025
ETATS-UNIS

Documents à fournir

Tout dossier incomplet sera renvoyé.

L'acte de mariage doit **impérativement** être apostillé et faire mention de la ville du mariage et de l'identité du célébrant.

Les actes d'état civil doivent être produits en **originaux**. Les photocopies, même notariées, et scans ne sont pas recevables.

- ☐ **Formulaire de demande** de transcription d'acte de mariage complété, daté et signé par l'époux (ou les époux) français
- ☐ **Une copie originale apostillée** de l'acte de mariage américain (« Long Form Copy » avec indication de l'identité du célébrant et de la ville du mariage) : ce document portant le sceau en relief ainsi que toutes les références relatives à son enregistrement auprès des autorités américaines est à demander à l'autorité américaine qui a enregistré le mariage (County Court, County Clerk, State Vital records office...). **Cet acte ne sera pas restitué.**

Comment obtenir l'acte de mariage apostillé ?

1. Commander une copie de votre acte de mariage auprès du bureau des Vital Records de l'État où votre mariage a été célébré ou bien sur le site <https://www.vitalchek.com/vital-records>.
2. Faire apostiller la copie de l'acte de mariage auprès du bureau du Secretary of State de l'État où votre mariage a été célébré. Plus d'informations sur l'apostille et la liste des bureaux délivrant l'apostille par État ici : <https://losangeles.consulfrance.org/l-apostille>

- ☐ **Copie intégrale originale de moins de trois mois** de l'acte de naissance français du ou des conjoint(s) français à demander auprès de la mairie du lieu de naissance en France ou auprès du Service Central d'État Civil pour une naissance à l'étranger ([demandes d'actes d'état civil en ligne](#))
- ☐ **Copie originale apostillée** de l'acte de naissance du conjoint étranger, délivrée par les autorités locales du pays et éventuellement traduction certifiée conforme s'il s'agit d'un acte dressé dans une autre langue que le français ou l'anglais. Cet acte ne sera pas restitué sauf s'il ne s'agit pas d'un acte américain et qu'il est délivré en exemplaire unique. Les photocopies certifiées conformes par un notaire public américain ne sont pas acceptées.
- ☐ Photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ou du passeport français du ou des conjoint(s) français **en cours de validité**
- ☐ Photocopie de la pièce d'identité du conjoint étranger **en cours de validité** (passeport)
- ☐ **Livret de famille français** de parents célibataires si vous en possédez un.
- ☐ Copie **certifiée conforme** par le tribunal compétent du jugement de divorce du conjoint français, sauf si la mention du divorce apparaît sur l'acte de naissance français.

- ☐ Si le (les) **conjoint(s) français** a (ont) divorcé à l'étranger et que l'opposabilité en France de cette décision n'a pas été vérifiée, compléter l'« **Avertissement Opposabilité** » ci-joint
- ☐ Copie **certifiée conforme** par le tribunal compétent du jugement de divorce du conjoint étranger, le cas échéant.
- ☐ En cas de veuvage, acte de décès ou livret de famille à jour.
- ☐ Si un contrat de mariage a été établi en France, **original de l'attestation à remettre à l'officier d'état civil.**
- ☐ **Une enveloppe** pour l'envoi du livret de famille et des copies d'acte une fois la transcription effectuée :
- pour les personnes résidant aux États-Unis :
une enveloppe « Priority Mail » ou « Priority Mail Express » format (12 1/2" x 9 1/2") affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse.
Attention : nous n'acceptons plus les enveloppes FedEx ni UPS Ground.
Veillez à **coller le timbre** sur l'enveloppe afin d'éviter tout risque de perte et à **noter le tracking number**, **le consulat n'assurera pas le suivi de votre courrier.**
 - pour les personnes résidant en France :
une enveloppe format C4 (229 mm x 324mm) affranchie au tarif « Lettre Prioritaire » en vigueur et libellée à votre adresse.
 - pour les personnes résidant dans un pays tiers :
le consulat général de France se chargera de l'acheminement (envoi de vos documents via la valise diplomatique à l'ambassade/consulat compétent pour votre lieu de résidence).

DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE MARIAGE

(à remplir en lettres capitales par le(s) conjoint(s) de nationalité française)

Je soussigné(e) (Nom, prénoms),

Adresse :

Téléphone:

Email :

sollicite la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de mariage

célébré à :

le :

Je suis informé(e) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit et de la validité du mariage au regard du droit français.

À, le

Signature du ou des époux français

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX EPOUX (À LA DATE DU MARIAGE)		
	1er conjoint	2ème conjoint
NOM (de naissance)		
Prénom(s) <i>(indiquer tous les prénoms)</i>		
Date de naissance		
Lieu précis de naissance (ville, comté, Etat, département, pays)		
Nationalité		
Statut matrimonial au jour du mariage (Célibataire, Veuf, Divorcé)		
NOM et prénom(s) du premier parent <i>(indiquer tous les prénoms)</i>		
NOM et prénom(s) du second parent <i>(indiquer tous les prénoms)</i>		
Adresse des époux au moment du mariage		
Prénom(s) et NOM des témoins		
Prénom(s) et NOM du célébrant		



**CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À LOS ANGELES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

À, le

N/Référence : DOS.LOS ANGELES.

AVERTISSEMENT

M./Mme (prénom(s) et NOM)

et M./Mme (prénom(s) et NOM)

marié(e)s le à / OU / qui projettent de se marier le
à

sont informé(e)s que, faute d'un exequatur ou d'une vérification d'opposabilité de la décision étrangère de dissolution du
précédent mariage de M./Mme (prénom et NOM du (futur) conjoint divorcé)

..... rendue le par le tribunal / la cour de
.....

leur union pourrait être annulée en application des articles 184 et 187 du code civil, la validité en France de la décision
étrangère de dissolution du précédent mariage pouvant être ultérieurement contestée.

Signature des (futurs) époux

*Nom, qualité et signature
de l'OEC*

Article 184 :

Tout mariage contracté en contravention aux dispositions contenues aux articles [144](#), [146](#), [146-1](#), [147](#), [161](#), [162 et 163](#) peut être
attaqué, dans un délai de trente ans à compter de sa célébration, soit par les époux eux-mêmes, soit par tous ceux qui y ont intérêt,
soit par le ministère public.

Article 187 :

Dans tous les cas où, conformément à [l'article 184](#), l'action en nullité peut être intentée par tous ceux qui y ont un intérêt, elle ne peut
l'être par les parents collatéraux, ou par les enfants nés d'un autre mariage, du vivant des deux époux, mais seulement lorsqu'ils y ont
un intérêt né et actuel.

RÉTABLISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL DU CONJOINT ÉTRANGER TEL QU'IL FIGURE SUR SON ACTE DE NAISSANCE

Le conjoint étranger doit compléter ce document si son état civil (prénom(s), nom, date et lieu de naissance, prénoms et noms des parents) présente des différences entre votre acte de mariage et son acte de naissance et qu'il souhaite que soit rétabli sur votre acte de mariage français l'état civil qui figure sur son acte de naissance.

Je soussigné(e)..... (prénom(s) et nom du conjoint étranger)

souhaite que mon état civil soit rétabli tel qu'il figure sur mon acte de naissance lors de la transcription de mon acte de mariage dans les registres de l'état civil français.

À, le

Signature